



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

3 avril 2026 – Préparation rentrée scolaire 2026

Déclaration de la CGT Educ'action 71

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La carte scolaire présentée aujourd'hui s'inscrit dans un contexte préoccupant pour notre département.

Avec plus de 50 fermetures de classes dans le 1^{er} degré, 11 suppressions de poste dans le 2nd degré, une nouvelle augmentation des heures supplémentaires et des services partagés, les choix opérés vont peser lourdement sur les personnels et les élèves. Ces décisions sont l'image d'une **politique d'austérité qui continue de frapper l'Éducation nationale**, alors même que les besoins sont criants.

La CGT Educ'action alerte à nouveau sur la **dégradation continue des conditions de travail**. Les personnels sont confrontés à des situations de plus en plus difficiles, notamment en matière de gestion des comportements violents ou perturbateurs. Le recours au RSST est alors bien souvent le seul moyen d'expression de ces difficultés, sans que l'institution ne soit en mesure de répondre à leurs causes.

La baisse démographique aurait pu constituer une opportunité pour améliorer les conditions d'encadrement, mais elle est utilisée pour justifier des suppressions de postes. Dans le même temps, l'école inclusive se développe sans les moyens nécessaires, et les personnels, notamment les AESH, restent dans une situation de précarité inacceptable.

Le déploiement des **Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)** interroge fortement. Sans évaluation objective de ces dispositifs, les missions restent floues et les moyens humains ne nous semblent pas à la hauteur des ambitions affichées.

Par ailleurs, nous regrettons des **inadéquations entre les décisions prises et les réalités sociales des écoles**. Malgré les efforts, les critères sociaux ne sont pas suffisamment pris en compte dans les décisions de fermetures ou les attributions d'aides. Dans ce contexte, et avec une carte de l'éducation prioritaire depuis longtemps obsolète, il n'est pas surprenant que de plus en plus de familles doutent de la capacité de l'école à réduire ces inégalités.

Toutes les instances de concertations ayant été reportées après les élections municipales, nous tenons à dénoncer le calendrier précipité qui s'est imposé aux représentants des personnels et le caractère tardif de l'annonce des mesures concernant la carte scolaire. Ce contexte a privé les équipes et les élus locaux de la possibilité s'emparer du sujet.

Dans le même temps, des réflexions émergent sur la mise en place de regroupements pédagogiques intercommunaux concentrés. Un tel débat, structurant pour les territoires, aurait eu toute sa place lors de la campagne pour les élections municipales. Le mener aujourd'hui, pose une véritable **question de méthode, et même de démocratie**.

Au final, les choix présentés aujourd'hui traduisent une orientation que nous contestons. Là où il faudrait renforcer l'école publique, ces mesures contribuent à la fragiliser davantage. La CGT appelle à un **changement de cap**, fondé sur un investissement clair, durable et équitable, prenant en compte la diversité des territoires et les besoins réels des élèves comme des personnels.

La CGT Educ'action réaffirme donc des exigences claires :

- l'arrêt des suppressions de postes et un renforcement des moyens humains,
- une refonte de la carte de l'éducation prioritaire basée sur des critères sociaux transparents,
- une amélioration des conditions de travail et de formation des personnels,
- Un statut de fonctionnaire en catégorie B pour les AESH
- des moyens à la hauteur des enjeux de l'école inclusive.